Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à la description des différents modes de cette expression, bien que nous sachions que c'est une lacune qui n'est comblée dans aucun traité, et que nous ne faisons que signaler. L'*étude physiologique* de l'emploi des signes, comme moyen de communication, a en effet au moins autant d'intérêt que celle de l'emploi des mots. Elle a moins fixé l'attention des physiologistes parce qu'il n'y a pas là, comme pour la voix, un appareil spécial qui lui soit destiné et qui attire nos regards; parce que c'est une des *parties extérieures du corps* dont l'action a beaucoup d'autres *résultats* que l'homme est parvenu à utiliser dans ce but.

LIVRE IV.

DES FONCTIONS CÉRÉBRALES, OU DE LA VIE SPÉCULATIVE.

Il faut arriver jusqu'à Gall pour l'étude des fonctions cérébrales. Avant lui les physiologistes n'étudiaient dans le cerveau que les fonctions en rapport avec la sensibilité ou le mouvement. Ils négligeaient les opérations intermédiaires, soit intellectuelles, soit affectives, qui, succédant aux sensations ou précédant les mouvements, constituent leur lien nécessaire. Ces fonctions étaient niées chez les animaux, et rapportées chez l'homme à de pures entités, ou attribuées, en majeure partie, aux viscères végétatifs. Gall chercha à les séparer les unes des autres et les réunit à l'appareil cérébral; mais sa doctrine, quoique féconde, était loin d'être parfaite. Dans ces derniers temps, M. Aug. Comte a établi un tableau des fonctions cérébrales plus complet qui va nous servir de guide. Nous le modifierons un peu dans sa disposition. (Voir à page suivante.)

Du siége des fonctions cérébrales. — Pouvons-nous faire pour ces fonctions ce que nous avons fait pour les fonctions végétatives, par exemple, assigner un appareil spécial à la fonction des affections, à celle de l'intelligence ou bien à celle de l'activité? Si nous en croyons M. A. Comte, il faut rapporter la fonction des affections aux parties postérieures de l'appareil cérébral (cervelet), la fonction intellectuelle à l'appareil cérébral supéro-antérieur, et enfin la fonction d'activité à l'appareil cérébral inférieur.

L'ensemble de ces dix-huit organes cérébraux constitue l'appareil nerveux central qui, d'une part, stimule la vie de nutrition et d'une autre part, coordonne la vie de relation, en liant ses deux sortes de fonctions extérieures. Sa région spéculative communique directement avec les nerfs sensitifs et sa région active avec les nerfs moteurs.

FONCTIONS CÉRÉBRALES.

AFFECTIONS : *Sentiments* ou *instincts* dans l'état passif, d'où *Besoins*; *Penchants* dans l'état actif, d'où *Impulsion*.	personnels, ou égoïstes.	Intérêt . .	Instinct de la conservation	de l'individu, ou	1° *Instinct nutritif.*
				de l'espèce	2° *Instinct sexuel.* 3° *Instinct maternel.*
			Instinct du perfectionnement.	par destruction, ou	4° *Instinct militaire.*
				par construction, ou.	5° *Instinct industriel.*
		Ambition .	temporelle : besoin de domination, ou		6° *Orgueil.*
			spirituelle : besoin d'approbation, ou		7° *Vanité.*
	sociaux, ou altruistes.	. . . .			8° *Attachement.*
		. . . .			9° *Vénération.*
		Amour universel. Sympathie. Humanité.			10° *Bonté.*
INTELLIGENCE, d'où *Conseil* dans l'état passif, et *Esprit* dans l'état actif.	Conception	passive, ou observation :	concrète, ou relative aux êtres.		11° *Esprit de synthèse.*
			abstraite, ou relative aux événements. .		12° *Esprit d'analyse.*
		active, ou méditation :	inductive		13° *Esprit de comparaison*, d'où *généralisation.*
			déductive		14° *Esprit de coordination*, d'où *systématisation.*
	Expression : mimique, orale, écrite; d'où. . .				15° *Esprit de communication.*
ACTIVITÉ, d'où *Caractère*, *exécution* et *qualités pratiques*.	. . . .				16° *Courage.*
	. . . .				17° *Prudence.*
	. . . .				18° *Fermeté*, d'où *persévérance.*

Mais sa région affective n'a de connexités nerveuses qu'avec ces viscères végétatifs, sans aucune correspondance immédiate avec le monde extérieur qui ne se lie qu'à l'aide des deux autres régions. Ce centre essentiel de toute existence humaine fonctionne continuellement, d'après le repos alternatif des deux moitiés symétriques de chacun de ces organes. Envers le reste du cerveau, l'intermittence périodique est aussi complète que celle des sens et des muscles. Ainsi l'harmonie vitale dépend de la principale région cérébrale, sous l'impulsion de laquelle les deux autres dirigent les relations, passives et actives, de l'animal avec le milieu.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FONCTION DES AFFECTIONS, OU DES PENCHANTS ET DES INSTINCTS.

Ces penchants sont au nombre de dix. Voici leur description :

SECTION Ire.

Instincts personnels ou égoïstes.

§ I. — De l'instinct nutritif.

Cet instinct que nous décrirons le premier, est certainement le plus énergique et le plus universel, comme étant le plus indispensable. Il existe, sous un mode quelconque, chez les moindres animaux qui sans lui disparaîtraient bientôt. Cet instinct, que nous qualifions de *nutritif* d'après sa principale attribution, comprend, en général, tout ce qui intéresse immédiatement la conservation matérielle de l'individu. Un tel instinct a pourtant été oublié par Gall.

Son *siége*, d'après M. Aug. Comte, doit être aussi près que possible de l'appareil moteur et des viscères végétatifs. Il doit donc être dans la partie médiane du cervelet. Le lecteur ne se méprendra certainement pas sur la portée qu'il faut donner à cette localisation que nous faisons. Il n'y a rien là qui ressemble à la doctrine de Gall sur les bosses. (Voir pour plus de détails, Gall, *Fonctions du cerveau*, Paris, 1823, t. IV : Ruse, p. 188; Sentiment de la propriété, p. 201.)

§ II. — De l'instinct sexuel.

C'est un instinct qui préside à la conservation de l'espèce comme le précédent préside à la conservation de l'individu. Gall l'appelait l'*instinct de la propagation*, de la *reproduction*, de la *génération* ou *instinct vénérien*. Après qu'il a démontré d'une manière évidente que cet instinct n'appartient nullement aux parties sexuelles, Gall arrive

à cette conclusion que cet instinct a pour *siége* le cervelet. Voyons les preuves qu'il nous en donne. Elles sont de plusieurs ordres.

A. *Preuves prises dans l'état de santé.* — 1° Les animaux dont la propagation ne s'effectue pas par le concours des deux sexes n'ont pas de cervelet. 2° Les ovipares, les insectes, les poissons et les amphibies n'ont que la partie moyenne du cervelet ; tandis que les mammifères qui se propagent d'une manière différente ont cette partie moyenne et de plus des parties latérales. 3° La manifestation successive, la croissance et la décroissance de l'instinct de la propagation, sont dans un rapport direct avec le développement et la décroissance du cervelet. 4° La nature ne suit pas de marche uniforme dans le développement du cervelet. On sait quelle est l'influence du climat sur l'époque à laquelle les deux sexes deviennent capables de l'acte de la génération; mais il existe encore de grandes différences à cet égard suivant les individus. 5° L'énergie de l'instinct de la propagation est, chez les adultes, dans un rapport direct avec le développement du cervelet. 6° La différence qui existe dans les deux sexes, pour le degré auquel se manifeste chez eux l'instinct de la propagation, dépend encore du degré de développement du cervelet; cet instinct est plus actif chez le mâle que chez la femelle, parce que le mâle a un cervelet plus fort.

B. *Preuves prises de l'état de maladie.* — Gall assure que toutes les fois qu'il y a une lésion des organes génitaux, ou bien castration, il y a atrophie du cervelet. Au contraire, toutes les fois que le cervelet est lésé, la force génératrice s'éteint. La manie érotique dépend d'une inflammation du cervelet. Gall rapporte ensuite les observations de M. Serres, confirmatives de son opinion.

Voici les objections faites par M. Lélut contre cette doctrine : Parmi les preuves de la première série, Gall avance d'abord que le cervelet existe dans tous les animaux qui s'accouplent, et qu'il est plus considérable chez les espèces où cet accouplement se répète avec une grande facilité. Avant de rappeler les faits qui montrent la fausseté de ces deux allégations, montrons avec M. Lélut que Gall a mal raisonné sur ce fait. « Chez les animaux, dit-il, dont la propagation ne s'effectue pas par le concours des deux sexes, on ne distingue rien qui ressemble au cervelet. » Il y a, en effet, parmi les invertébrés et dans la classe des mollusques, des animaux, véritables hermaphrodites, qui se fécondent isolément et dont la masse nerveuse céphalique n'offre pas assurément de cervelet. Mais il y a aussi tous les autres animaux invertébrés, dont le ganglion céphalique n'offre pas plus de cervelet que celui des mollusques hermaphrodites et qui se reproduisent néanmoins par suite d'une union sexuelle.

Il n'est pas vrai non plus que dans les animaux vertébrés le cervelet soit dans un rapport constant de coexistence ou de développement avec l'existence ou le développement de l'instinct de repro-

duction. C'est là un fait bien établi par les recherches de Damouslins.

Gall dit en second lieu, qu'à partir de la naissance le cervelet, proportionnellement au cerveau, croît et décroît avec l'âge et à des périodes déterminées, suivant qu'avec l'âge aussi croît et décroît, aux mêmes périodes, le penchant à l'amour physique.

Il est vrai, et le fait est incontestable, dit M. Lélut, qu'à la naissance la proportion du volume du cervelet au cerveau est bien moindre qu'elle ne le sera à l'âge adulte, à l'âge de vingt-cinq ans par exemple. Sans rapporter toutes les évaluations qui ont été données de cette proportion par les anatomistes qui s'en sont occupés, par Chaussier, Carus, Cruveilhier et Gall, si nous nous en tenons à une sorte de moyenne, il est démontré qu'à la naissance la proportion du poids du cervelet au cerveau est :: 1 : 20, tandis qu'à l'âge adulte cette proportion est :: 1 : 7. Mais, malheureusement pour la doctrine de Gall, cette dernière proportion a lieu déjà à l'âge de quatre à sept ans (Sœmmering, Ackermann, les frères Wenzel, Lélut). Il est aussi facile de prouver que cette proportion ne diminue point dans la vieillesse, c'est-à-dire à mesure que diminue l'instinct de la propagation. Gall prétend qu'à cet âge la turgescence nerveuse du cervelet diminue, et que les fosses occipitales inférieures qui le contiennent se rapetissent jusqu'aux dimensions de celles du crâne d'un nouveau-né. Rudolphi avait déjà nié ces faits, et les recherches de M. Lélut viennent appuyer cette négation. D'après ce dernier auteur, les frères Wenzel et Parchappe, il se trouve qu'à l'âge de soixante ans et au-dessus, chez les hommes, la proportion du cervelet au cerveau est d'un sixième, tandis qu'à l'âge adulte, à quarante ans par exemple, elle est au plus d'un septième.

Gall pense encore que la femelle, dans toute la série animale, a moins d'ardeur amoureuse que le mâle, parce qu'elle a le cervelet plus petit relativement au cerveau que ne l'a le mâle. Si l'on s'en tient au poids comparatif du cerveau et du cervelet dans les deux sexes, d'après Parchappe la proportion est :: 1 : 6 dans l'homme et de 1 : 7,1 dans la femme. Ceci viendrait à l'appui de l'opinion de Gall; mais d'après un tableau du mémoire de Parchappe, sur le poids du cervelet et sur celui du cerveau suivant les âges et dans les deux sexes, le rapport de ces deux parties de l'encéphale est vraiment le même et dans l'homme et dans la femme. M. Lélut prouve même que chez la femme le cervelet est proportionnellement plus considérable que chez l'homme.

Le second ordre de preuves par lesquelles Gall a prétendu démontrer que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation, se compose de faits pris dans l'état de maladie et peut se rapporter à deux chefs :

1° *Faits d'influence de la castration ou de la lésion des parties sexuelles sur le cervelet.* — Des faits que cite Gall en ce genre, il

n'y en a véritablement pas un seul qui soit probant, et il en y a parmi eux d'évidemment controuvés. Tels sont les prétendus faits représentés dans les planches de son atlas, de différence de développement dans la région du cervelet, des crânes des animaux châtrés et de ceux qui ne l'ont pas été, différence, bien entendu, qui est en plus à l'avantage de ces derniers. Cette différence, dit Gall, est très sensible quand on compare les crânes des chevaux hongres à ceux des étalons. Or, vous allez voir ce qui en est de cette différence. Marchant a fait, à Alfort, des pesées comparatives de cerveaux et de cervelets de juments, de chevaux hongres et d'étalons. Le cervelet a été plus pesant chez les chevaux hongres d'abord, chez les juments ensuite : c'étaient les étalons qui avaient le cervelet le plus petit.

En même temps qu'il traite des effets de la castration chez les animaux, Gall parle de ses résultats dans l'espèce humaine et de l'atrophie du cervelet chez les eunuques, mais les observations qu'il rapporte ne sont pas concluantes.

2° *Faits de lésions, soit chroniques, soit aiguës, du cervelet ayant donné lieu, d'après Gall, à l'atrophie ou à une autre altération des parties génitales.* — Parmi les faits cités, il en est où il est question d'un coup porté à la nuque sans qu'il ait été constaté que le cervelet fût lésé; nous n'en tiendrons pas compte. Dans une observation, un coup de sabre alla jusqu'au cervelet et les testicules s'atrophièrent; mais la vue et l'ouïe se perdirent aussi. Il y avait donc plusieurs lésions encéphaliques, et il restait à décider sous laquelle de ces lésions l'atrophie des testicules s'était déclarée. Dans une dernière observation, les testicules s'étaient encore atrophiés, mais les mouvements de tout le corps, la sensibilité, la raison, tout cela était en partie aboli; et dans le crâne ce ne fut pas le cervelet qui fut trouvé malade, on ne constata en lui qu'un petit volume.

Si nous passons aux maladies aiguës du cervelet, à ses hémorrhagies surtout, il est question, en définitive, d'une surexcitation des parties sexuelles, qui serait un des symptômes exclusifs de cette hémorrhagie. Mais les faits qui montrent que cette surexcitation n'est point particulière à l'hémorrhagie du cervelet, et qu'elle peut se rencontrer aussi dans les hémorrhagies d'une autre partie de l'encéphale, sont de plus en plus fréquents. Il en est de même de ceux qui prouvent qu'une hémorrhagie, une lésion quelconque du cervelet peut avoir lieu sans érection, sans excitation même des parties sexuelles, et une, au moins, des observations de Serres montrait déjà qu'il en est ainsi. C'est là, du reste, ce qu'a prouvé encore le travail de Burdach, dans lequel on voit que sur 178 observations de lésions du cervelet, il n'y en a que 10 dans lesquelles on ait noté des lésions des fonctions génitales.

En *résumé*, nous pouvons conclure de toute cette discussion, que l'organe de l'instinct de la propagation n'est pas encore bien déterminé; mais devons-nous pour cela nier l'existence de cet instinct?

Non. Et nous devons encore à Gall d'avoir au moins bien décrit les caractères de cet instinct.

Manifestations de cet instinct. — Il est certain que cet instinct fait discerner à chaque animal le mâle et la femelle de son espèce. On serait même tenté, dit Gall, dans certains cas, d'admettre qu'il établit dans la nature une paix générale entre tout ce qui est mâle avec tout ce qui est femelle. On sait que beaucoup d'animaux mâles, surtout les singes, les chiens, les étalons, les perroquets, déposent leur méchanceté habituelle et oublient même leur colère devant les femmes. Les animaux femelles, au contraire, paraissent avoir des préférences pour les hommes. Gall a vu les taureaux les plus furieux qui ne pouvaient être domptés, ni par des chiens, ni par des hommes, céder à une servante qui accourait le fouet à la main. Cet instinct est susceptible d'avoir une plus grande force suivant les saisons et suivant les âges. (Voir du reste, pour plus de détails, Gall, *Fonctions du cerveau*, 1823, t. IV, INSTINCT DE LA GÉNÉRATION, p. 225.)

§ III. — DE L'INSTINCT MATERNEL.

Cet instinct, que Gall appelait *instinct de l'amour de la progéniture*, est celui qui fait aimer et protéger les enfants par leurs parents. Son *siége* n'est pas encore précisé, malgré l'opinion de Gall, qui le place à la partie postérieure des hémisphères cérébraux. C'est en vertu de cet instinct que la nature s'assure de l'existence et de la prospérité des êtres procréés; il concourt donc comme le précédent à la conservation de l'espèce. Il se manifeste dans tous les animaux, seulement il a une énergie plus ou moins grande suivant les espèces et suivant les sexes, et presque toujours la femelle le possède à un degré plus élevé que le mâle. Dans l'espèce humaine, dès l'âge le plus tendre, la nature fait préluder la femme au rôle de mère et la fait passer par différents degrés d'instruction, pour la préparer à sa destination future. Certaines femmes éprouvent une joie inexprimable au moment où elles sentent les premiers mouvements de leur fruit. Plus tard, quand elle a mis au monde son enfant, la mère ne dévoue-t-elle pas sa vie entière au bonheur de celui à qui elle a donné le jour? (Voir Gall, *ibid.*, t. III, AMOUR DE LA PROGÉNITURE, p. 415.)

§ IV. — DE L'INSTINCT MILITAIRE.

Nous comprenons sous ce titre ce que Gall décrit sous le nom d'*instinct carnassier*, de *penchant au meurtre*. Il y a dans l'homme, dit Gall, une inclination qui va par gradation, depuis la simple indifférence à voir souffrir les animaux et depuis le simple plaisir de voir tuer, jusqu'au désir le plus impérieux de tuer. On observe que parmi les enfants, comme parmi les adultes, parmi les hommes

grossiers et parmi ceux qui ont reçu de l'éducation, les uns sont sensibles et les autres sont indifférents aux souffrances d'autrui. Quelques uns même goûtent du plaisir à tourmenter les animaux, à les voir torturer et tuer sans qu'on puisse en accuser l'habitude ou une mauvaise éducation.

Gall cite des exemples où ce penchant est porté à un très haut degré. Il montre ensuite combien l'instinct de la guerre s'est manifesté chez tous les peuples à toutes les époques. Que l'on songe aux meurtres qui se commettent tous les jours, que l'on se rappelle le duel et l'on sera persuadé qu'il y a dans l'homme un penchant inné qui le porte à la destruction de sa propre espèce? Où est l'animal qui exerce plus de fureurs que l'homme contre tous les animaux et contre ses semblables? Cet instinct dans l'aliénation mentale peut porter les individus à se détruire eux-mêmes ou bien leurs semblables, d'où le suicide et l'homicide. Nous ne parlerons pas du siége de cet instinct parce qu'il n'est pas bien connu. (Voir Gall, 1823, *ibid.*, t. IV : INSTINCT CARNASSIER, PENCHANT AU MEURTRE, p. 64, et ALIÉNATION, DU PENCHANT POUR LES RIXES, p. 15.)

§ V. — DE L'INSTINCT INDUSTRIEL.

Sous cette dénomination, on désigne le penchant qui porte l'homme et les animaux à la construction de tout ce qui peut améliorer leur sort. Gall avait bien pensé à cet instinct, mais il l'avait un peu restreint en le désignant sous le nom de *sens de mécanique*, *sens de construction*, *talent de l'architecture*. Cet instinct, qui se trouve surtout chez l'homme, mais aussi chez un assez grand nombre de vertébrés et d'articulés, tend à acquérir une activité de plus en plus grande, à mesure que la civilisation fait des progrès, tandis que l'instinct militaire diminue dans la même proportion.

Chez l'homme, l'instinct industriel se manifeste à chaque moment de la vie.

On ne peut pas dire que si l'homme se construit des maisons, des palais, que s'il s'abrite contre l'inclémence de l'air, c'est par une impulsion du besoin : non, c'est en vertu d'un instinct qui est dû à une organisation particulière.

Si les impressions antérieurement reçues, nos besoins, la réflexion, la raison, étaient les sources de nos arts, leurs progrès devraient être en proportion directe avec le nombre des impressions reçues, l'urgence de nos besoins, et avec le degré d'activité de nos facultés intellectuelles. Mais que l'on considère les arts chez des individus ou chez des nations entières, on trouvera que ces circonstances peuvent bien déterminer la nature, la direction de nos arts et de nos inventions, en favoriser les progrès, mais nullement en faire naître le talent.

Que l'on observe les enfants, même ceux d'une même famille,

ceux rassemblés dans la même école, qui sont environnés des mêmes objets et voient les mêmes exemples : tandis que les uns se livrent à leurs divers penchants, les autres sont constamment occupés à dessiner avec du charbon, de la craie, du crayon, différents objets sur les murs, sur le parquet, sur les tables, sur du papier, à découper ou à façonner en cire différents objets. A peine le jeune Vaucanson a-t-il regardé le mouvement d'une pendule à travers une fente de son étui, qu'il fait une pendule en bois sans autres outils qu'un mauvais couteau. (Voir Gall, *ibid.*, Paris, 1823, t. V, Sens de construction, p. 159.)

§ VI. — De l'ambition temporelle ou de l'orgueil, besoin de domination.

Fierté, orgueil, arrogance, dédain, suffisance, présomption, insolence, etc., dérivent de la même source. Les hommes ont tous une tendance au despotisme, mais comme il n'y a guère de vœux durables sans espérance, la tendance au despotisme est limitée dans la plupart d'entre eux par le sentiment de l'impuissance, et elle se borne à acquérir la supériorité dans la classe où l'on peut espérer de s'élever.

Il en résulte seulement dans chaque homme un désir inquiet d'élévation qui l'éveille, le tourmente et le tient souvent agité pendant toute sa vie. L'idée de distinction étant une fois établie, elle devient dominante et cette passion subséquente anéantit celle qui lui a donné naissance. Dès qu'un homme s'est comparé à ceux qui l'environnent et qu'il a attaché de l'importance à s'en faire regarder, ses véritables besoins ne sont plus l'objet de son attention et de ses démarches. S'il ne peut pas être, il veut au moins paraître ; et de là, dans la plupart, le goût de la décoration extérieure et de tout ce qui peut donner aux autres l'idée du pouvoir.

Ce sentiment intérieur, dit Gall, suivant qu'il coexiste avec des qualités différentes, se manifeste de tant de manières diverses qu'il semble quelquefois en contradiction avec lui-même et cependant, quelque forme qu'il revête, c'est toujours l'orgueil, la hauteur.

Quelques formes variées que revêtent l'orgueil et la hauteur, ils n'en sont pas moins indispensables. Dès que l'homme était destiné à vivre en société, les uns devaient naître pour obéir et les autres pour dominer.

Si l'on considère ce besoin dans l'état de maladie, on voit qu'il peut être porté à un degré extrême. Ainsi on trouve des aliénés qui se croient Dieu, le soleil, Mahomet, Charlemagne, Napoléon, etc. (Voir Gall, *ibid.*, 1823, t. IV, Orgueil, p. 248.)

§ VII. — De l'ambition spirituelle ou vanité ou besoin d'approbation.

Il ne faudrait pas croire que ce besoin est le même que celui de l'orgueil. Ainsi l'orgueilleux est pénétré de son mérite supérieur et traite du haut de sa grandeur, soit avec mépris, soit avec indifférence, tous les autres mortels. L'homme vain attache la plus grande importance au jugement des autres et recherche avec empressement leur approbation. L'orgueilleux compte que l'on viendra rechercher son mérite ; l'homme vain frappe à toutes les portes pour attirer sur lui l'attention.

La vanité, l'amour de la gloire, peuvent se porter sur divers objets. Ainsi, la femme place sa vanité dans la parure, l'homme d'état la place dans les emplois, le soldat dans la défense de la patrie. Ce sentiment est aussi général qu'il est bienfaisant et pour l'individu et pour la société ; c'est un des ressorts les plus puissants, les plus louables, les plus nobles, les plus désintéressés qui déterminent le choix de nos actions. De combien de faits éclatants, de généreux dévouements, d'efforts admirables, l'histoire de l'espèce humaine serait-elle privée sans l'influence de cette qualité ! (Gall).

La vanité est un mobile d'une grande importance, elle donne naissance au luxe et à l'ostentation qui, loin d'être la source de la corruption et de la ruine des peuples, deviennent l'appui des arts, des sciences, l'âme du commerce, l'agent de la grandeur et de l'opulence d'une nation.

La vanité existe aussi à des degrés différents dans les différents individus et suivant les sexes ; mais il est inutile d'entrer dans des détails à cet égard.

Tous les instincts et besoins que nous venons d'examiner ont un caractère commun, c'est-à-dire la satisfaction de l'individu et appartiennent à l'*égoïsme*. Nous allons maintenant nous occuper d'autres qualités qui sont plus élevées, plus nobles et servent à nos semblables ; ce sont celles qui caractérisent l'*altruisme*. (Voir Gall, *ibid.*, t. IV, Vanité, p. 296.)

SECTION II.

Instincts sociaux.

§ VIII. — De l'attachement.

On ne peut douter que le penchant à l'amitié ne soit une qualité essentielle à l'homme. Il n'est personne qui, fort du témoignage de son cœur, ne rejette avec dédain l'idée abjecte que c'est le seul besoin de secours mutuels qui attache les hommes les uns aux autres ;

que l'état de société n'est dû qu'à l'intérêt et à l'instinct de la propagation. L'histoire ne nous offre-t-elle pas des exemples du plus noble dévouement, d'amis se livrant en otage pour leurs amis? La fidélité inviolable dans l'amitié commande quelquefois notre admiration pour les criminels même les plus dépravés. On en a vu supporter les tortures et braver la mort plutôt que de trahir la foi qu'ils avaient jurée à leurs complices.

Celui qui connaît l'amitié s'épanouit dans le monde extérieur. Il ne se sent heureux que dans un cercle d'amis, son ami est pour lui le bien suprême, il est prêt à chaque instant à tout faire, à tout sacrifier pour lui, mais il en attend les mêmes sacrifices; le bonheur de son ami est le sien propre et ses chagrins deviennent ceux de son ami; son cœur est inaccessible à l'envie, à la malignité.

Ce penchant est bien différent suivant les individus et même d'un pays à l'autre. Il est des hommes qui ne l'ont jamais éprouvé et qui trouvent mille prétextes pour excuser leur indifférence. Ainsi, il est des égoïstes pour qui leur *moi* est tout l'univers, qui appréhendent même l'union conjugale pour ne pas s'imposer quelque obligation assujettissante et préjudiciable à leur intérêt exclusif. Ce sentiment existe chez les animaux aussi bien que chez l'homme. Le développement de cette qualité peut amener la manie; Gall et Pinel en citent des exemples. (Voir Gall, 1823, t. III : ATTACHEMENT, AMITIÉ, p.473.)

§ IX. — DE LA VÉNÉRATION.

C'est cette faculté qui nous porte à reconnaître un être supérieur et à lui rendre hommage, d'où la croyance en Dieu et le penchant à la religion. Partout, dit Gall, et dans tous les temps, l'homme, pressé par le sentiment de la dépendance où il est de tout ce qui l'entoure, est forcé de reconnaître à chaque instant les bornes de son pouvoir et de s'avouer à lui-même que son sort est soumis à une force supérieure. De là le consentement unanime de tous les peuples à adorer un être suprême; de là un besoin toujours vivement senti de recourir à lui, de l'honorer et de rendre hommage à sa supériorité. L'histoire nous prouve qu'il n'y a pas une nation, quelque barbare, quelque dépourvue de lois ou de mœurs qu'elle puisse être, qui ne croie qu'il y a des dieux. La croyance en Dieu est aussi ancienne que l'existence de l'espèce humaine. Or, le sentiment ou la connaissance de la Divinité emporte infailliblement avec soi un culte religieux, c'est-à-dire un assemblage de devoirs par lesquels l'homme lui fait un humble aveu de sa dépendance, par les hommages qu'il rend à la dignité de son être, par son obéissance à se soumettre aux lois qu'elle prescrit, par sa reconnaissance des biens qu'il tient d'elle et par le recours qu'il est obligé d'avoir à elle pour ceux qu'il en attend. Mais comme l'esprit humain est borné, il s'est représenté ce Dieu par des images sensibles, de là

l'origine de l'idolâtrie. Malgré ce penchant général à la croyance en Dieu, il existe des hommes qui ont ce penchant peu ou point développé. Comme tous les penchants peuvent devenir la source du mal, de même le penchant le plus élevé du genre humain n'est pas exempt de cet inconvénient. Dans toutes les sectes on voit des hommes qui se croient beaucoup plus obligés de remplir scrupuleusement les principes et les devoirs qu'ils s'imposent envers les idoles de leur imagination que de remplir les devoirs d'une pure morale. Il en coûte bien plus d'être vertueux que dévot.

Ce penchant peut aussi dégénérer en manie. Rien n'est plus ordinaire dans les hospices que des cas d'une aliénation produite par une dévotion trop exaltée, des scrupules portés à un excès destructeur, ou des terreurs religieuses. Gall cite plusieurs exemples de cette manie.

§ X. — DE LA BONTÉ, SYMPATHIE, HUMANITÉ.

Le Créateur, dit Gall, a destiné les hommes à vivre en société. Il fallait donc les lier étroitement par les moyens d'un principe de sympathie. Ils devaient partager leurs plaisirs et leurs peines et souvent même souffrir plus du malheur d'autrui que de leurs propres maux. La Providence se manifeste en cela d'une manière frappante. Si les souffrances de nos semblables excitaient en nous de l'aversion, la première chose que nous ferions, à l'aspect d'un malheureux, serait de l'éloigner de nous au lieu de courir à son secours. Ce sentiment de bonté est donc le lien de la société humaine. Dans chaque famille on trouve toujours quelques individus qui se distinguent par leur bonté, tandis que d'autres sont remarquables par leur méchanceté et leur indifférence aux maux de leurs semblables. L'homme est plus naturellement bon, juste et bienveillant que méchant et injuste, surtout quand il est calme. On remarque aussi que les gens de mœurs simples, le peuple, le paysan, sont très bienfaisants. C'est ce penchant à la bonté qui porte les hommes à prendre des mesures pour soulager l'indigence et la misère et qui institue ces vastes établissements hospitaliers où le pauvre trouve un asile. Quand ce besoin est peu développé, l'homme devient méchant, cruel, et, si le pouvoir tombe entre ses mains, il n'est pas d'atrocités dont il ne se rende coupable. (Voir Gall, *Ibid.*, 1823, t. V, BONTÉ, 254.)

CHAPITRE II.

DE LA FONCTION DE L'INTELLIGENCE.

Cette fonction comprend la *conception* et l'*expression*.